



Ce qu'il faut accomplir

- S'informer et se connecter au site web dédié à la préinscription : www.orientation-esi.dz
- Prendre connaissance des filières autorisées puis prioriser les vœux
- Se préinscrire en ligne puis confirmer la préinscription
- Consulter le site web dédié à la préinscription pour prendre connaissance de son affectation
- Demander sa réaffectation dans les trois cas spécifiques
- Procéder à l'inscription définitive
- Procéder aux formalités d'affiliation à une assurance sociale et aux formalités d'accès aux œuvres universitaires (bourse d'étude et hébergement universitaire)

Calendrier des inscriptions

- **Du 15 au 18 Juillet 2023** : Journées portes ouvertes sur l'université
 - **Du 19 au 22 Juillet 2023** : Période de des préinscriptions
 - **Du 23 au 24 Juillet 2023** : Période de confirmation ou de modification de choix des préinscriptions
 - **Le 01 Août 2023** : Résultats des affectations au soir
 - **Du 05 au 10 Août 2023** : Ouverture de la plateforme de paiement des frais d'inscription en ligne et l'inscription devient définitive dès le paiement.
 - **Du 02 au 06 Août 2023** : pour les quelques filières concernées, déroulement des concours, tests d'aptitude et entretien avec un jury
 - **Du 06 au 08 Août 2023** : 2ème opération : Cas des choix zéro.
 - **Le 13 Août 2023** : Prendre connaissance des résultats des affectations au soir
 - **Le 15 au 17 Août 2023** Ouverture de la plateforme de paiement des frais d'inscription en ligne (2^{ème} phase)
 - **Du 19 au 23 Août 2023** : Période d'ouverture du portail hébergement
 - **Du 29 Août au 05 Septembre 2023** : Traitement des cas particuliers.
- Attention** : Respecter les dates fixées.

S'informer

- Lire attentivement le guide du bachelier 2023 : <https://bac2023.mesrs.dz>
- Lire attentivement la circulaire ministérielle relative à l'inscription des bacheliers 2023 car on y trouve les règles et les conditions d'accès aux études universitaires ainsi que les formalités à accomplir
- Consulter les sites web des universités
- Consulter le site de l'université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou du pour plus d'informations :

www.ummo.dz

Classer les vœux

- Se connecter au site : www.orientation-esi.dz
- En utilisant le numéro d'immatriculation et le mot de passe mentionnés sur le relevé de note du baccalauréat.
- Attention** : Préserver la confidentialité du code personnel d'inscription figurant dans le relevé de notes du baccalauréat
- Imprimer la liste des filières autorisées
 - Classer avec le plus grand soin les vœux d'inscriptions par ordre de préférence
 - Comment faire le bon choix parmi les formations ?

Réponse :

- Prendre connaissance du type de formation : formations LMD, filières à recrutement national, écoles supérieures, classes préparatoires, système classique ...
- Prendre connaissance du lieu d'étude
- Autant que possible et compte tenu des résultats au baccalauréat, limiter les choix aux formations où les chances d'être admis sont réelles ; car certaines filières nécessitent des moyennes élevées.
- Remplir soigneusement la fiche de vœux sans négliger les derniers choix car ils peuvent être attribués

Se préinscrire en ligne puis confirmer la préinscription

- Se connecter au site :

www.orientation-esi.dz

Pour accéder à la page web qui permet la préinscription qui consiste à valider sa fiche de vœux en ligne du **19 au 22 Juillet 2023**

- Dans le menu de la page web, cliquer sur « saisie des vœux », compléter les informations personnelles et établir sa fiche de vœux en mettant le code des formations Choisies par ordre de préférence dans les cases affichées, six (06) choix au minimum à dix (10) choix au maximum

- La modification de la fiche de vœux est possible avant la confirmation de la préinscription
- Confirmer la préinscription en validant la fiche de vœux en ligne sur le même site web. Période autorisée : du **23 au 24 Juillet 2023**
- Vérifier et s'assurer de l'envoi de la fiche de vœux lors de la préinscription et lors de sa confirmation. Il est conseillé d'imprimer sa fiche de vœux après confirmation

Prendre connaissance de son affectation

- Prendre connaissance de l'affectation en consultant le site dédié à la préinscription le **01 Août 2023 au soir.**
- Valider l'affectation et imprimer le bulletin d'affectation.
- Entretiens pour les candidats affectés au ENS du **02 au 06 Août 2023**
- Une deuxième opération dédiée aux candidats n'ayant obtenus aucun de leurs choix (cas des choix 0) du **06 au 08 Août 2023.**
- Résultats de leurs affectations le **13 Août 2023 au soir.**

Procéder à l'inscription définitive

- Du **05 au 10 Août 2023**, Paiement des frais d'inscription en ligne (selon la date du rendez-vous). L'inscription devient définitive.

- Établir plusieurs photocopies du relevé de notes du baccalauréat pour usages futurs
- Entre le **10 et le 14 Septembre 2023**, se présenter à l'université d'affectation afin de procéder au dépôt du dossier
- A l'issue de l'inscription définitive, une carte d'étudiant et un certificat de scolarité seront délivrés
- Établir plusieurs copies du certificat de scolarité pour usages futurs

Ouverture du Portail Hébergement

Ouverture du portail d'hébergement du **19 au 23 Août 2023**

Se connecter au site :

progres.mesrs.dz/webonou

Procéder aux autres formalités

- Procéder aux formalités d'accès aux œuvres universitaires réouverture du portail du **09 au 23 Septembre 2023** : bourse d'études et résidence universitaire
- Procéder aux formalités d'affiliation à une assurance sociale.